



- Zone d'implantation des constructions
 - principe de percée visuelle
 - Principe de coeur d'îlot planté (pleine terre ou sur dalle)
 - Distance minimum à respecter entre les façades des constructions
 - secteur de hauteur
 - Limite de commune.
 - Limite de zone.
 - Espace vert à conserver à protéger, ou à créer.
 - Construction à l'alignement.
 - Périmètre de Natura 2000.
 - Emplacement réservé pour ouvrage public ou installation d'intérêt général.
 - Emplacement réservé pour voie ou passage publics à élargir ou à créer
 - N° d'opération sur la liste des emplacements.
(N: Note; CA: Communauté d'agglomération Plaine Commune; C: Commune de Stains; D: Département; SP: Services publics).
 - secteurs de risques d'inondations (suivre les prescriptions énoncées dans le règlements).
- ZONE DE PROTECTION ACOUSTIQUE Z.P.A. -**
ARRÊTÉ PREFECTORAL N° 00-0784 DU 13 MARS 2000 CONSULTABLE EN MAIRIE ET EN PREFECTURE.
- Limite de Z.P.A. catégorie 1 distance = 300 m.
 - Limite de Z.P.A. catégorie 3 distance = 100 m.
 - Limite de Z.P.A. catégorie 4 distance = 30 m.
 - Limite de Z.P.A. catégorie 5 distance = 10 m.
- La totalité du territoire communal est concerné par une zone à risque d'exposition au plomb.
- La totalité du territoire communal est couvert par un droit de préemption, au bénéfice de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

				Document supervisé par : Frédéric Platon
				Document dessiné par : Marie-Laure Simon/Dalila Benaïda
				Approuvé le : 6 mai 2010
				Modifié le : 13 février 2018
				Projet de révision simplifiée
				Echelle 1/1000°
4	13/02/2018	Modification simplifiée N°1	UT Stains	
3	26/09/2017	Modification N°2	UT Stains	
2	25/04/2013	Révision simplifiées	UT Stains	
1	15/12/2011	Modifications diverses	UT Stains	
Indice	Date	Nature de la modification	Origine	
Modification				N° & type de fichier informatique Plu plan de zonage.dwg
				DWG 2010
				N° du plan 3h indice Nbr de plans: 07

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zone AU3r

schéma d'aménagement

R É P U B L I Q U E - F R A N Ç A I S E

STAINS
VILLE DE

MAIRIE BP 73 93241 STAINS CEDEX Tél. : 01.49.71.82.27

Plaine Commune
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Document réalisé par l'Unité territoriale droit des sols & foncier de Stains
DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL
21 rue du Moutier BP73 93241 STAINS CEDEX. Tél. : 01.49.71.82.45

AUBERVILLIERS / LA COURNEUVE / EPINAY-SUR-SEINE / L'ILE-SAINT-DENIS / PIERREFITTE-SUR-SEINE / SAINT-DENIS / STAINS / VILLETANEUSE.
21, avenue Jules-Rimet 93218 Saint-Denis Cedex - Standard: 01.55.93.55.55 - e-mail: contact@plainecommune.com.fr.